

Traduction de courtoisie – Tribune commune des Secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande, Jean-Noël Barrot et Anna Lührmann : „*Deutsch-französische Zusammenarbeit: Hindernisse abbauen, Wohlstand erneuern*“, paru dans la *Saarbrücker Zeitung* le 1<sup>er</sup> juin 2024

---

## **La coopération transfrontalière : un enjeu vital pour les habitants frontaliers et l'économie locale**

Connaissez-vous Lurchi? Moitié bateau, moitié camion, moitié allemand, moitié français : le Lurchi est un véhicule amphibie utilisé lors des inondations pour protéger la population des deux côtés de la frontière. Cela a été le cas lors des récentes et tragiques inondations de Wörth, Diemeringen et Sarrebruck.

Il y a cinq ans, le traité d'Aix-la-Chapelle réaffirmait l'amitié entre la France et l'Allemagne et renforçait notre coopération. L'un des objectifs principaux de ce traité est de simplifier la vie quotidienne et administrative des habitants de part et d'autre de la frontière. C'est pour cela que le Comité de Coopération Transfrontalière Franco-Allemand a été créé en 2020. Il réunit l'ensemble des acteurs – nationaux comme locaux – concernés par les problématiques transfrontalières.

Nos solutions communes ont probablement sauvé des milliers de vies pendant la crise de la Covid. Cette période nous a aussi rappelé à quel point la coopération transfrontalière est au cœur de notre vie personnelle. La frontière est considérée comme un trait d'union. La réintroduction temporaire de contrôles aux frontières et la fermeture de certains points de passage restent ainsi gravées dans nos mémoires, comme une fracture séparant des familles, des amis, des collègues.

L'Allemagne et la France en ont tiré des leçons et veulent accélérer leurs travaux communs.

Depuis, nous avons pu réaliser de nombreux progrès très concrets pour les habitants de la frontière en matière de santé, de sécurité et de travail : Nos concitoyens seront à l'avenir pris en charge médicalement par le service de secours le plus proche –qu'il soit français ou allemand, pourvu qu'il soit rapidement accessible. Nos concitoyens seront à l'avenir pris en charge médicalement par le service de secours le plus proche –qu'il soit français ou allemand, pourvu qu'il soit rapidement accessible. De plus, nous organisons désormais des exercices de protection civile de manière transfrontalière.

Nous avons également adapté l'allocation de chômage partiel afin que les travailleurs frontaliers résidant en France ne soient pas doublement imposés. Nous avons supprimé les obstacles au télétravail en contexte transfrontalier : plus besoin de se soucier des tracas administratifs liés à l'affiliation à la sécurité sociale si l'on télétravaille moins de la moitié de son temps dans le pays voisin. Nous avons lancé à Kehl l'initiative "Justice sans frontières" afin d'offrir des consultations gratuites aux personnes confrontées à une question juridique dans le pays voisin.

Dans le même temps, la coopération transfrontalière contribue beaucoup à la prospérité de nos territoires. Nous développons pour cela nos infrastructures de manière durable. Grâce à

l'extension transfrontalière des gazoducs d'hydrogène, nous produirons à l'avenir de l'acier neutre en CO2 à Dillingen. Un train de nuit relie Paris et Berlin depuis l'année dernière, avec un arrêt prévu dans la région frontalière. Cette année, une ligne à grande vitesse vient s'y ajouter, la zone frontalière en profitera également. Ensemble, nous voulons commander de nouveaux trains et visons à remettre en service des lignes qui avaient déjà prouvé leur utilité, comme entre Colmar et Fribourg.

L'accord sur la formation professionnelle transfrontalière permettra bientôt aux apprentis de suivre la partie théorique dans une école professionnelle à Metz ou à Fribourg, et la partie pratique dans une entreprise à Sarrebruck ou à Mulhouse. C'est l'Europe vécue ! Enfin, l'accord sur l'apprentissage transfrontalier permettra bientôt à nos jeunes apprentis de recevoir leur formation théorique en Centre de formation des apprentis ou en *Berufsschule* à Metz ou Fribourg, et l'autre partie en entreprise à Sarrebruck ou Mulhouse. C'est ça l'Europe vivante !

Nous mettons en œuvre étape par étape l'intégration des régions frontalières, comme convenu dans le traité d'Aix-la-Chapelle. Sans coopération transfrontalière et sans Europe, c'est notre quotidien, dans les bassins frontaliers, qui est en danger. Car une vie sans Europe, c'est le retour aux contrôles aux frontières, c'est la fin des échanges et de la libre circulation. Vous en déciderez le 9 juin lors des élections européennes !